

AVIS AU MINISTRE DE L'EDUCATION
SUR
L'EVALUATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES EN 1975-76
(Troisième tranche)



74.8

~~360200~~
~~0075009~~

CONSEIL DES UNIVERSITES

AVIS AU MINISTRE DE L'EDUCATION

SUR

L'EVALUATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES EN 1975-76

(Troisième tranche)

Québec, le 29 avril 1975.

SECRETARIAT DU MINISTRE
DE L'EDUCATION
101, rue Ouellet, 11e
étage, Québec, P.Q.
G1K 0A6

Lors de sa soixante et unième séance (2ème partie) tenue à Montréal le 17 avril 1975, le Conseil des universités a examiné un projet de nouveau programme soumis par l'Université du Québec à Chicoutimi. Il présente ci-dessous au ministre de l'Education son avis sur ce projet.

Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde (Université du Québec à Chicoutimi)

Le Conseil des universités recommande au ministre de l'Education:

- a- de ne pas approuver l'implantation du programme de baccalauréat spécialisé en enseignement de l'anglais langue seconde, tel que présenté par l'Université du Québec à Chicoutimi;
- b- d'informer l'Université concernée qu'un nouveau projet pourrait être considéré, s'il tenait compte des recommandations ci-jointes du Comité d'évaluation et du Comité conjoint des programmes.

COMITE CONJOINT DES PROGRAMMES

RECOMMANDATION AU CONSEIL DES UNIVERSITES
ET A LA DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
SUR LE PROJET DE NOUVEAU PROGRAMME DE:

Baccalauréat spécialisé en enseignement,
anglais langue seconde.

Université du Québec à Chicoutimi

Québec, le 7 avril 1975.

TABLE DES MATIERES

| | <u>Pages</u> |
|---|--------------|
| Identification du programme | 2 |
| Avis du Comité conjoint des programmes | 3 |
| Avis du Comité d'évaluation | 4-5 |
| Résumé du programme | 6-9 |
| Situation du programme dans le réseau universitaire | 10-12 |

I. IDENTIFICATION

Constituante: Université du Québec à
Chicoutimi

Premier cycle: Département des sciences
humaines
Module: langues modernes

Titre du programme: Baccalauréat spécialisé
d'enseignement (anglais,
langue seconde)

Diplôme et mention: B.Sp.Ens. (anglais, langue
seconde)

AVIS DU COMITE CONJOINT DES PROGRAMMES

Baccalauréat spécialisé en enseignement, anglais langue seconde
(Université du Québec à Chicoutimi)

CONSIDERANT:

- a) l'avis de qualité défavorable rendu par le Comité d'évaluation;
- b) qu'il est prévu que le principal bassin d'alimentation de ce programme sera épuisé au terme de quelques années;
- c) par contre, l'avis d'opportunité favorable présenté par le ministère de l'Éducation;

le Comité conjoint des programmes recommande au Conseil des universités et à la Direction générale de l'Enseignement supérieur:

- . de ne pas approuver la mise en place, à l'Université du Québec à Chicoutimi, du projet de nouveau programme de premier cycle en enseignement de l'anglais, langue seconde;
- . d'informer l'Université qu'un nouveau projet serait recevable s'il était formulé conjointement avec une université de langue anglaise.

6600 CHEMIN DE LA CÔTE DES NEIGES, SUITE 300, MONTRÉAL, QUÉBEC H3S 2A9

TÉLÉPHONE 342-5696

RESOLUTION 75-CE-50-R-2 relative au projet de programme de
BACCALAUREAT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT (anglais, langue seconde)
de
l'Université du Québec à Chicoutimi

- ATTENDU que ce projet de programme est davantage orienté vers l'étude de la littérature anglaise que vers la formation de maîtres spécialisés dans l'enseignement de l'anglais comme langue seconde;
- ATTENDU l'absence de données précises permettant d'évaluer les besoins réels des professeurs d'anglais de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean;
- ATTENDU que le programme initiera peu l'étudiant à la littérature anglaise contemporaine et d'aucune façon, au cinéma et au journalisme anglophones, outils forts valables dans l'apprentissage d'une langue seconde et susceptibles de motiver et d'intéresser les étudiants de niveau secondaire à l'apprentissage de l'anglais;
- ATTENDU l'absence de tout élément de socio-linguistique susceptible d'adapter ce programme au contexte québécois.
- ATTENDU que la majeure partie de la clientèle du programme sera composée d'enseignants en exercice légalement qualifiés, qui chercheront à obtenir des équivalences pour les dix cours obligatoires de psycho-pédagogie, ce qui n'a pas été prévu;
- ATTENDU que le principal bassin d'alimentation de ce programme sera, à toutes fins pratiques, épuisé après une période de trois ans, puisque 80% des professeurs d'anglais en exercice s'y seront inscrits;
- ATTENDU l'absence ou l'insuffisance d'information au sujet des cours tels ANG 00 114, ANG 00 116, ANG 00 128, ANG 00 129, ANG 00 130, PLD ET PSY;

- ATTENDU l'insuffisance des ressources bibliothécaires;
- ATTENDU l'insuffisance des critères d'admission pour évaluer le degré de compétence d'un étudiant en langue anglaise;
- ATTENDU les sérieuses réserves du Comité d'évaluation quant à la possibilité de former ou de perfectionner des enseignants spécialisés dans l'enseignement de la langue anglaise, sans stage ou immersion totale en milieu anglophone;
- ATTENDU que le contenu, tant académique que pédagogique de ce programme, gagnerait à être révisé en collaboration avec une université anglophone;
- ATTENDU que ce programme pourrait également être offert en collaboration avec une université anglophone;
- ATTENDU que le Comité d'évaluation reprend à son compte certaines des critiques formulées par les experts que l'Université du Québec à Chicoutimi avait consultés.
- ATTENDU somme toute, l'absence d'adéquation entre les objectifs et le contenu de ce projet de programme;

IL EST RESOLU,

après l'étude de ce projet de programme, que le Comité d'évaluation de la Conférence des recteurs recommande au Comité conjoint des programmes du Conseil des universités de refuser ce projet de programme et d'inviter l'Université du Québec à Chicoutimi, si elle juge ce programme vraiment essentiel, à constituer une équipe, conjointement avec une université anglophone, chargée d'élaborer un nouveau projet qui tienne compte, entre autres, des considérations formulées par le Comité d'évaluation.

ADOpte LE 25 FEVRIER 1975

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTI

R E S U M E

BACCALAUREAT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT
(ANGLAIS, LANGUE SECONDE)

*Résumé-synthèse du dossier de présentation
du programme*

Décembre 1974

L'Université du Québec à Chicoutimi se propose d'offrir un programme de baccalauréat spécialisé d'enseignement (anglais, langue seconde). A l'intention des membres du Conseil des Universités, nous résumons le dossier de présentation de ce programme en ce qui concerne les objectifs, la structure du programme, la clientèle étudiante et les ressources humaines et physiques.

1 - OBJECTIFS:

Ce programme de baccalauréat spécialisé d'enseignement (anglais, langue seconde) a comme objectifs:

- de permettre au maître en exercice de se recycler en vue d'un meilleur enseignement de l'anglais;
- de permettre à l'enseignant qui a une maîtrise insuffisante de la langue d'acquies une plus grande facilité d'expression;
- d'offrir à l'enseignant en exercice les moyens de se donner à lui-même les outils didactiques qui faciliteront son adaptation aux situations variables de l'enseignement;
- d'éveiller chez l'enseignant en exercice le sens de l'innovation en utilisant une méthodologie qui met à profit une pédagogie de situation.

11 - STRUCTURE DU PROGRAMME:

Le programme est constitué de quatre blocs principaux:

- 1) langue

- 2) linguistique
- 3) littérature
- 4) psycho-pédagogie.

Les cours de langue ont pour fonction d'améliorer les connaissances pratiques de l'enseignant. Les cours de linguistique sont axés sur une connaissance théorique de la langue qui permet à l'enseignant de faire face aux problèmes pratiques posés par l'enseignement d'une langue seconde. Par la littérature, l'enseignant s'initiera à la culture d'expression anglaise tout en approfondissant ses connaissances pratiques de la langue. Enfin, les cours de psycho-pédagogie correspondent aux exigences habituelles du ministère de l'Éducation pour les baccalauréats spécialisés.

111 - CLIENTELE ETUDIANTE:

Le programme s'adresse avant tout aux maîtres en exercice. La région du Saguenay-Lac-St-Jean compte présentement 250 professeurs d'anglais au niveau secondaire et une cinquantaine à plein temps au primaire et au collégial. Il est permis de prévoir l'inscription d'environ la moitié d'entre eux à notre programme durant les trois prochaines années.

IV - RESSOURCES HUMAINES:

L'Université compte déjà deux professeurs à

plein temps et quelques charar's de cours qui assurent les activités d'enseignement du programme de certificat d'anglais (langue seconde). L'Université prévoit d'embaucher deux autres professeurs à plein temps lors de l'implantation du programme. La tâche de ces professeurs consistera en la direction du programme, l'enseignement, l'encadrement des étudiants et la supervision des laboratoires de langue et d'enseignement.

V - RESSOURCES PHYSIQUES:

L'Université dispose déjà d'un excellent laboratoire de langue et d'un bon service d'audio-visuel. Le service de la bibliothèque a prévu de mieux étoffer ses rayons en vue de répondre aux exigences d'un tel programme spécialisé.

C'est à la suite des consultations auprès de spécialistes, notamment M. Alexander Linson de l'Université Harvard, M. Robert Saitz de l'Université de Boston et Mme Magdelhayne F. Buteau de l'Université McGill, que nous avons élaboré notre dossier de présentation du programme de baccalaurat d'enseignement (anglais, langue seconde).

LE PROGRAMME "E" DANS LE RESEAU UNIVERSITAIRE

A) Relevé des programmes semblables ou pouvant répondre à des fins similaires.

| TITRE DES PROGRAMMES | LAVAL | MONTREAL | SHERBROOKE | U.Q.A.C. | U.Q.A.M. | U.Q.T.R. | U.Q.A.R. | OUEST | E.N.A.P. | I.N.R.S. | MCGILL | CONCORDIA | BISHOP'S |
|---|-------|----------|------------|----------|----------|----------|----------|-------|----------|----------|--------|-----------|----------|
| Bac. spéc. ens. second. (études anglaises) | | | | x | x | x | x | x | | | | | |
| B.A. études anglaises | x | x | | | | | | | | | | | |
| B.Sp. études anglaises (éducation) | | | | | x | | | | | | | | |
| B.Sp. langues modernes (études anglaises) | | | | | x | x | | x | | | | | |
| B.A. (English) | | | | | | | | | | | x | x | x |
| B.Ed. (Secondary) | | | | | | | | | | | x | | |

↑

TESL

B) BESOIN POUR LA REGION (tel qu'évalué par l'Université)

L'enseignement de l'anglais (langue seconde) est particulièrement en demande au Québec. L'anglais prend l'affiche dans toutes les discussions académiques lorsqu'il est question de programmes de langue seconde chez nous. Il y a déjà une large clientèle désireuse de s'intégrer au programme d'anglais parmi les enseignants d'anglais en exercice dans la région du Saguenay - Lac St-Jean. Nous pouvons nous attendre à une clientèle assez importante.

Selon les renseignements des conseillers pédagogiques, il y a 90 enseignants d'anglais (langue seconde) au niveau de l'école secondaire à la Commission Scolaire Régionale du Saguenay, et 55 à la Commission Scolaire Régionale du Lac St-Jean. Soixante pour cent, c'est-à-dire 85 de ces enseignants, sont intéressés à se recycler dans le programme d'anglais que nous proposons pour l'Université du Québec à Chicoutimi. A ce chiffre, nous devons ajouter 40 des 75 enseignants d'anglais à la Commission Scolaire Régionale Lapointe et 15 des 60 enseignants à la Commission Scolaire Régionale Louis-Hémon.

Il y a une forte clientèle parmi les enseignants d'anglais (langue seconde) dans les commissions scolaires locales et dans les CEGEP de la région. Les enseignants dans les écoles primaires ne sont pas nécessairement spécialistes. Ils enseignent souvent plusieurs matières et il est impossible de prévoir dans quelle mesure ils se recycleraient. Nos discussions avec les représentants de certaines commissions scolaires d'école primaire indiquent qu'un nombre significatif de leurs professeurs chargés de l'enseignement de l'anglais s'intéressent à un programme de recyclage (25 à la Commission Scolaire de Valin, et 10 à la Commission Scolaire de Chicoutimi). Dans les CEGEP, l'intérêt est aussi très fort.

Les chiffres des tables suivantes représentent des prévisions basées sur l'information fournie par les conseillers pédagogiques et directeurs d'études des commissions scolaires régionales et locales et des quatre CEGEP de la région. Par exemple, nous remarquons que les responsables du département de lettres au CEGEP d'Alma s'attendent à ce qu'au moins trois de leurs étudiants s'inscrivent chaque année à nos programmes d'anglais.

Conseil des universités
2700, boul. Laurier
Tour Frontenac, 8^e étage
Sainte-Foy
G1V 2L8



Gouvernement du Québec
Conseil
des universités